

Bordereau attestant l'exactitude des informations - COUTANCES - 5002 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 14/08/2026 - 4961 - 2000 B 01428 - 407 905 025 - JPVV

Désignation de l'entreprise				Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise					
SIREN				Durée de l'exercice en nombre de mois *	
Durée de l'exercice précédent *					
Exercice N clos le					
EURL Voisin				1, 2	
36 Rue Couraye 50400 GRANVILLE				1, 2	
4 0 7 9 0 5 0 2 5				1, 2	
ACTIF IMMOBILISÉ				2026/1961	
Immobilitisations incorporelles				Fonds commercaux	
Autres *				010	
Immobilitisations corporelles *				014 607	
Immobilitisations financieres * (1)				028 25864	
Total I (5)				040 857248	
STOCKS				042 157524	
Matières premières, approvisionnements, en cours de production *				044 883719	
Marchandises *				048 182193	
Avances et acomptes versés sur commandes				050	
Créances (2)				052	
Clients et comptes rattachés *				056	
Autres * (3)				060	
Charges constatées d'avance *				062	
Valeurs mobilières de placement				066	
Disponibilités				070 44280	
Total II				074 23326	
Total général (I+II)				076 3095	
PASSIF				082	
Capital social ou individuel *				084 15203	
Écarts de réévaluation				086	
Réserve légale				088	
Réserves réglementées *				090	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *				092	
Report à nouveau				094	
Résultat de l'exercice				096 85905	
Subventions d'investissement				098	
Provisions réglementées				100 182193	
Total I				102 787431	
Total II				104	
CAPITAUX PROPRES				106	
Provisions pour risques et charges				108	
Emprunts et dettes assimilées				110 500000	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				112	
Fournisseurs et comptes rattachés *				114 35626	
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA :				116 51765	
Comptes courants d'associés				118	
Autres dettes				120 2730	
Produits constatés d'avance				122	
Total III				124 590122	
Total général (I + II + III)				126 17	
REVENUS				128	
(1) Dont immobilisations financieres à moins d'un an				130 6799	
(2) Dont créances à plus d'un an				132 23793	
(3) Dont compte courant d'associés débiteurs				134 61530	
(4) Dont dettes à plus d'un an				136 105167	
(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *				138 197309	
(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *				140 787431	

Désignation de l'entreprise EURL Voisin

Néant ☐ *

Exercice N clos le

31/12/2015

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue {	Biens	dont export et livraisons	215		214		
		Services *	intracommunautaires	217		218		
						204464		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222			
	Production immobilisée *				224			
	Subventions d'exploitations reçues				226			
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits				230		0	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	204465
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234			
	Variation de stocks (marchandises) *				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240			
	Autres charges externes * :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)			242		28922	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *	243	412	)	244	953	
	Rémunérations du personnel *				250		152607	
	Cotisations sociales	(dont cotisations personnelles de l'exploitant	380		)	252	18190	
	Dotations aux amortissements *				254		525	
		dont amortissement du fonds de commerce			255			
	Dotations aux dépréciations				256			
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	5	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
Total des charges d'exploitation (II)						264	201205	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	3260	
Produits financiers (III) 280						39		
Charges financières (V)						294	86	
Produits exceptionnels (IV)						290		
Charges exceptionnelles (VI) {						300		
dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)						347		
dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)						348		
Impôt sur les bénéfices (VII)						306	482	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	2730	
B - RÉSULTAT FISCAL						312	2730	
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2						314		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles *				322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)				324		482	
	Divers* dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248			
					330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU - TE (44 octies A)	987			
	ZRD (44 terdecies)	127		JEI (44 sexies A)	989		342	
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991		ZRR (44 quinquies)	138			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		France Ruralités Revitalisation (art. 44 quinquies A)	181			
	BUD (44 sexdecies)	992		Investissements et souscriptions outre-mer	344			
				ZDP (44 septdecies)	993			
	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)				655			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)				643			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)				645			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)				647			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)				648			
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641			
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						352	3212
	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2						354	
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement) *						356
Déficits antérieurs reportables *								
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						360		
Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2						370	3212	
						372		



EURL Voisin

Annexe

EURL Voisin

Annexe de base aux comptes de l'exercice clos le 31/12/2025

Table des matières

1.	Faits caractéristiques de l'exercice.....	2
1.1.	Événements principaux.....	2
1.2.	Principes, règles et méthodes comptables.....	2
2.	Informations relatives au bilan.....	3
2.1.	Actif.....	3
2.1.1.	Immobilisations incorporelles.....	3
2.1.2.	Immobilisations corporelles.....	3
2.1.2.1.	<i>Principaux mouvements de l'exercice</i>	3
2.1.3.	Immobilisations financières.....	4
2.1.3.1.	<i>Informations relatives aux filiales et participations</i>	4
2.1.3.1.1.	Renseignements détaillés concernant les filiales et participations.....	4
2.1.4.	Produits à recevoir.....	5
2.1.5.	Créances.....	6
2.2.	Passif.....	7
2.2.1.	Capitaux propres.....	7
2.2.1.1.	<i>Tableau de variation des capitaux propres</i>	7
2.2.1.2.	<i>Capital</i>	7
2.2.2.	Dettes financières et autres dettes.....	8
2.2.3.	Charges à payer.....	9
3.	Informations relatives au compte de résultat.....	9

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Événements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

L'autorité des normes comptables (ANC) a adopté le règlement ANC n° 2022-06 du 5 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général. Ces nouvelles dispositions sont applicables pour la première fois au comptes sociaux de l'exercice couvrant la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025. Ce changement de réglementation se traduit par des reclassements au sein des produits d'exploitation et des charges d'exploitation.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.3. Changement méthode comptable

Le changement de réglementation comptable lié à la première application du règlement ANC n°2022-06 est constitutif d'un changement de méthode comptable dont les principaux effets sont les suivants :

- Redéfinition du résultat exceptionnel, recentrée sur les opérations non récurrentes, inhabituelles et significatives ;
- Suppression de la technique du transfert de charges, les produits et charges correspondants étant désormais comptabilisés directement dans les comptes appropriés selon leur nature ;
- Modification du plan de compte et introduction d'une nouvelle nomenclature, notamment pour assurer la cohérence avec les nouvelles rubriques des états financiers ;
- Refonte des modèles d'états financiers (bilan, compte de résultat et annexes), intégrant de nouvelles rubriques et une présentation plus lisible de l'activité et de la performance.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2. Immobilisations corporelles

2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Acquisition	Autres variations	Dotations	Cessions
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	1224	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

2.1.3. Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence. ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	38	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-

2.1.3.1. Informations relatives aux filiales et participations
2.1.3.1.1. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Filiales (+ de 50 % capital détenu).	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus		CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Rés. et report avant affect.	Dividendes	Brute	Nette	Résultats	Cautions
SAS JP Optic	344 766	99,99 %	442 819		273 342	-
	0	0	285 294		-195	-
Observation :						
SAS 3 ^{ème} Regard	1 500	99,33 %	1 490		600 562	-
	0	0	1 490		35 636	-
Observation :						
SAS Jean Vision	401 703	99,98	411 613		1 084 486	-
	0	-	411 613		91 069	-
Observation :						

2.1.4. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	-
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	1238
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	-
TOTAL	1238

2.1.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	15	15	-
	Clients douteux ou litigieux	-	-	-
	Autres créances clients	44 280	44 280	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Personnel et comptes rattachés	2 225	2 225	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	78	78	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	4 574	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-
		Divers	-	-
	Groupes et associés	15 212	15 212	-
	Débiteur divers	1 238	1 238	-
	Charges constatées d'avance	3 095	3 095	-
	TOTAL	70 717	70 717	-

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	500 000	-	-	500 000
Primes, réserves et écarts	112 406	-	25 015	87 391
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	24 985	2 731	24 985	2 731
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
Total	637 391	2 731	50 000	590 122

2.2.1.2. Capital

Le capital est composé de 1 880 parts sociales de 265,97 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	18	18	-	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	6 800	6 800	-	-
Personnel et comptes rattachés	3 627	3 627	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	4 776	4 776	-	-
Impôts sur les bénéfices	482	482	-	-
TVA	14 711	14 711	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	198	198	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	146 376	146 376	-	-
Autres dettes	20 323	20 323	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	197 309	197 309	-	-

2.2.3. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	3 035
Charges sociales provisionnées	1302
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	18
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	1975
RRR à accorder, avoirs à établir	20 323
Participation des salariés	-
Personnel	592
Sécurité sociale	-
Autres charges fiscales	40
Divers	-
TOTAL	27 284

3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendue :	-	-	-
- Biens	204 464	-	204 464
- Services			
Chiffre d'affaires net	204 464	-	204 464

JPVV
Société à responsabilité limitée
au capital de 500 000 euros
Siège social : 36 Rue Couraye 50400 GRANVILLE
407 905 025 RCS COUTANCES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2026

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025
SOUmise ET ADOpTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 2 730,86 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice 2 730,86 euros

AFFECTATION

Dotation aux réserves :

A la réserve légale, soit	136,54 euros	
Aux autres réserves, soit	2 594,32 euros	
Total	2 730,86 euros	2 730,86 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués au titre des trois derniers exercices, ainsi que de leur éventuelle éligibilité à la réfaction de 40% résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

Exercice clos le :	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
31 décembre 2024	50 000 euros			
31 décembre 2023	50 000 euros			
31 décembre 2022	50 000 euros			

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

La Gérance

Monsieur Jean-Philippe VOISIN

